

Style et cartons

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **137 (2012)**

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

III. STYLE ET CARTONS

LE DÉCOR ARCHITECTURAL ³²⁸

Les deux mausolées d'Avenches - En Chaplix relèvent, au plan stylistique, de problématiques quelque peu différentes. La datation du monument nord est fixée avec précision par dendrochronologie, les pieux implantés en fondation provenant de chênes abattus entre 23 et 28 ap. J.-C. (voir p. 37). L'analyse du décor architectural ne vise donc pas à préciser une date de construction, mais fournira un repère précis quant aux goûts et canons en vigueur dans l'*Aventicum* de cette époque.

La datation du mausolée sud est en revanche plus indirecte, puisqu'elle repose sur du mobilier archéologique remontant aux environs de 40 après. J.-C., recueilli dans une fosse mise au jour dans l'enclos (voir p. 37). S'il est très vraisemblable que la fosse et le monument soit étroitement liés, un doute subsiste quant à leur exacte contemporanéité. L'étude des décors architecturaux a donc pour but de préciser ce point, dans la mesure du possible. Par ailleurs, la comparaison entre les deux mausolées montrera la façon dont les maîtres d'œuvres ont intégré les nouveaux styles.

Toutes les questions ne seront pas résolues, mais on peut d'ores et déjà considérer l'ensemble funéraire d'En Chaplix comme un jalon important pour l'histoire de l'architecture romaine en nos contrées.

LE MAUSOLÉE NORD

Le lapidaire permet de recenser les éléments suivants: une moulure de base,

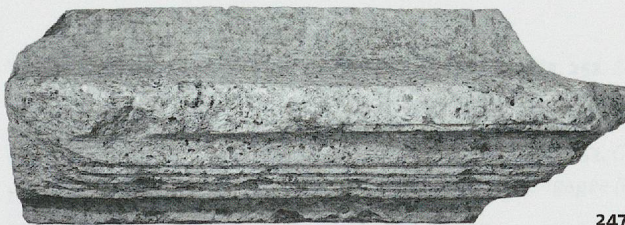
³²⁸ Nous ne traitons pas ici la stylistique des sculptures figurées, qui a fait l'objet d'une étude séparée (Bossert 2002) ; les principales conclusions de cette étude ont été reprises aux pages 70-77 du présent ouvrage.

deux corniches non ciselées, deux corniches modillonnaires, une frise architravée ainsi qu'un ordre composite. Les blocs angulaires et incurvés prouvent que la décoration n'était pas limitée à la façade, mais se poursuivait sur les faces latérales et arrière du mausolée. Bien que certains décors soient de meilleure qualité à l'avant, l'impression se dégage d'une volonté d'ériger un monument totalement achevé, dont on puisse théoriquement faire le tour sans noter de différence majeure dans le décor architectural.

LE SOCLE

La base du monument est dotée d'une moulure lisse dont ne subsiste que la première assise, qui présente un pan vertical, une gorge et un quart-de-rond renversé.

Le socle est couronné d'une corniche, lisse également, qui comprend un talon droit, un quart-de-rond, un filet, une doucine droite et un bandeau, la partie supérieure étant ornée d'un cavet renversé (fig. 247).



247

LE STYLOBATE

Au sommet du stylobate se trouve une corniche lisse composée d'un talon droit, d'un filet, d'une doucine droite et d'un bandeau (fig. 248). On retrouve de tels exemples de couronnement sur de nombreux bâtiments comme le portique

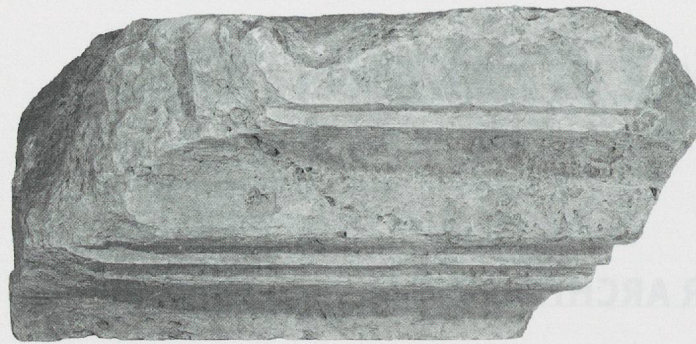
Fig. 247. Corniche du socle (N-MC5).

Fig. 248. Corniche du stylobate (N-MB1).

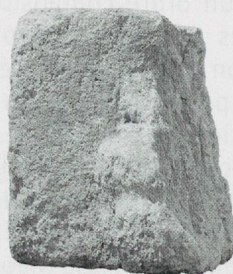
Fig. 249. Départ de base de colonne engagée et paroi verticale, en façade (N-MA11).

Fig. 250. Quart de rond entre les colonnes engagées, sur les faces latérales (N-MA3).

Fig. 251. Base de colonne engagée (N-MA5).



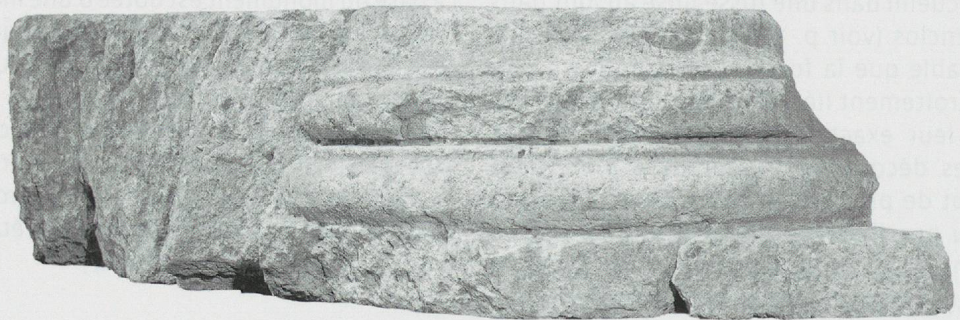
248



249



250



251

de l'*area sacra* à Nyon, la Maison Carrée de Nîmes ou l'Arc d'Orange³²⁹.

LE CORPS À COLONNES ENGAGÉES

Deux systèmes coexistent sur la même assise, entre les bases des colonnes. En façade, la paroi légèrement oblique débute par un petit pan vertical (fig. 249).

Sur les côtés et probablement à l'arrière, se trouve un bandeau surmonté d'un quart-de-rond segmentaire, séparé du mur par une gorge. (fig. 250).

Quant aux bases des colonnes engagées, hautes de 18 cm, elles sont de type attique, à deux tores séparés par un filet (fig. 251). Le fût, débutant par un listel et l'apophyse, est rudenté jusqu'au sommet, lequel est marqué par l'apophyse, un listel et l'astragale (fig. 252).

Les chapiteaux sont composites (fig. 253). Deux couronnes d'acanthé se développent sur une corbeille ornée de languettes

³²⁹ Pour le portique de l'*area sacra* de Nyon voir Rossi et al. 1995, pp. 117-132; pour la Maison Carrée de Nîmes voir Amy et Gros 1979, pp. 119-120; pour l'Arc d'Orange voir Amy et al. 1962, pp.19-20.



52



253



254



255

arrondies à leurs extrémités supérieures. Chaque face comporte deux feuilles à cinq lobes et deux demi lobes appartenant à la première couronne. Entre elles émerge une feuille centrale à trois lobes dont le nervure centrale est fortement incisée. Les angles sont couverts par une feuille dont la moitié est visible sur chaque face.

L'échine ionique débute par un rang de perles et pirouettes surmonté d'une rangée d'oves. Ceux-ci sont pointus, détachés des coquilles qui semblent former avec les dards un bloc compact. Trois oves avec leurs coquilles sont présents par côté, les dards extrêmes étant souvent absents. Au-dessus court une partie lisse, dernier

vestige du canal des volutes réduit à sa plus simple expression. L'apparition, par endroits, d'un motif ressemblant à un rang de perles témoigne d'une période transitoire où le canal des volutes disparaît peu à peu au profit d'une échine totalement décorée. Conservées sur quelques fragments seulement (fig. 254 et 255), les volutes présentent un enroulement marqué d'un point central, et un motif végétal sur leur face. Bien entendu, ces fragments pourraient aussi appartenir aux chapiteaux de l'édicule, dont on ignore la décoration. Le décor de l'abaque se compose, autour d'un fleuron central, de languettes et d'un rang de perles. La hauteur

Fig. 252. Sommet de colonne engagée (N-02).

Fig. 253. Chapiteau de colonne engagée (N-03).

Fig. 254. Chapiteau de colonne engagée : fragment de volute (N-016).

Fig. 255. Chapiteau de colonne engagée : fragment de volute (N-017).



256



257

du chapiteau est de 42 cm dont 26 cm (environ 11 pouces) pour la corbeille, 9 cm (4 pouces) pour l'échine et le canal des volutes et 7 cm (3 pouces) pour l'abaque. Ces chapiteaux trouvent des parallèles à Saintes³³⁰ et en Rhénanie³³¹.

L'architrave comprend une première fasce couronnée d'un rang de perles, une seconde surmontée de perles et pirouettes en demi-cercle et d'un listel, peut-être assimilable à une fasce supérieure, sous un rais de cœur en étrier (fig. 256). Celui-ci est assez fruste: dans la plupart des cas, les arcs ne sont pas détachés de la fleur tombante, et forment alors un bloc aux contours peu définis. La tulipe intermédiaire possède deux feuilles et un pistil rond.

Un bandeau assure la transition avec la frise à rinceaux de type «à tiges parallèles». Seul un fragment montre une bractée enveloppante, vue de dessus, aux feuilles bien digitées et dont l'extrémité se recourbe. Une bractée secondaire qui suit le parcours de la tige du fleuron présente les mêmes caractéristiques. Entourant les deux tiges, un liseron assure la cohésion du motif. Les frises se terminent par trois ou quatre volutes recourbées (fig. 257). Cette réalisation rappelle certains exemples contemporains de Narbonnaise³³², dont les liens avec nos régions semblent se confirmer. La hauteur de la frise architravée est de 60 cm.

Haute de 38 cm, la corniche modillonnaire qui la surplombe est composée d'un talon droit orné d'un rais de cœur en étrier, nettement mieux réalisé que celui

de l'architrave (fig. 258 et 259). Une fleur pendante à trois feuilles est entourée par les arcs, qui dessinent précisément l'œillet. La tulipe intermédiaire possède deux lobes autour d'un bouton rond. Après la rangée de denticules carrés apparaît un rais d'oves dont le contour inférieur est parfois arrondi, parfois en pointe. Les coquilles, même si elles forment un bloc avec les dards, sont nettement délimitées par des traits incisés. Les modillons sont ornés de palmettes à sept lobes, le médian se recroquevillant légèrement sur lui-même. Aucun motif n'est inscrit tant sur le balustre que sur les côtés. Les soffites sont sculptés de fleurons sans diversité, à bouton entouré de pétales. Le larmier est pourvu d'un méandre simple courant de droite à gauche. Après un filet, une doucine droite présente une alternance de feuilles d'acanthé à deux demi lobes et cinq lobes, dont la nervure centrale est marquée par des traits incisés, et de tiges vierges de toute marque. Un bandeau couronne la corniche.

Dans l'exèdre se déployait sans doute une scène figurée en bas-relief. Au-dessus, une guirlande vient s'accrocher sous les chapiteaux composites. Elle est attachée à un clou par une boucle ceinte d'une double collerette, d'où pend une banderole torsadée. Trois feuilles plates font ensuite place à une composition alternée de feuilles et de grains ronds, qui pourraient être de la vigne³³³ (fig. 260 et 261).

Certains rapports de ce corps sont dignes d'intérêt: la hauteur du chapiteau est égale à 1,125 fois le diamètre de base de la colonne (37 cm), la hauteur de la base correspondant à la moitié de ce dernier. Selon la reconstitution, la colonne compte neuf diamètres et le chapiteau trouve une correspondance de 1:8 avec

³³⁰ Tardy 1989, pp. 83-90.

³³¹ On retrouve dans la forme S de Heinz Kähler, dont certains exemples sont datés du 1^{er} siècle de notre ère, les mêmes composantes que celles des chapiteaux d'En Chaplix (Kähler 1939, pp. 78-82).

³³² Janon 1986, nos 55-66, pp. 75-78.

³³³ Voir pour comparaison Rolland 1977, pp. 26-28.

Fig. 256. Frise architravée du corps à colonnes engagées (N-FA1).

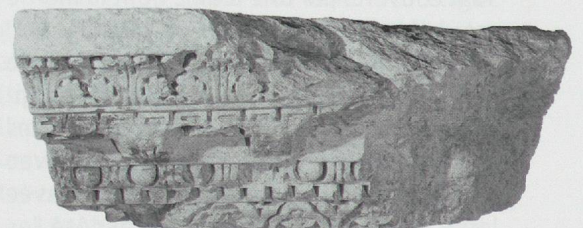
Fig. 257. Élément terminal de frise architravée du corps à colonnes engagées (N-FA3).

Fig. 258. Corniche modillonnaire du corps à colonnes (N-CMA1).

Fig. 259. Corniche modillonnaire du corps à colonnes (N-CMA14).



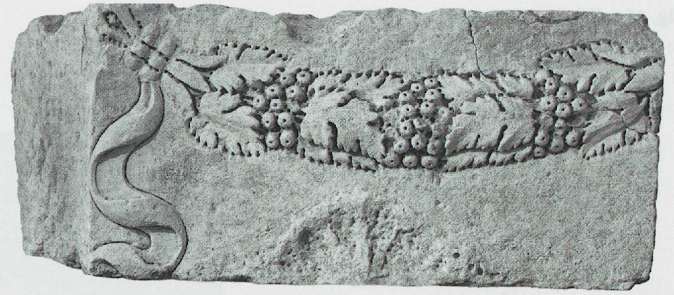
258



259



260



261



262

elle. Quant à la hauteur de l'entablement, elle s'inscrit trois fois et demi dans celle de la colonne.

L'ATTIQUE

À l'attique se trouvaient les deux groupes à Triton et Néréïde, que couronnait une mouluration inconnue.

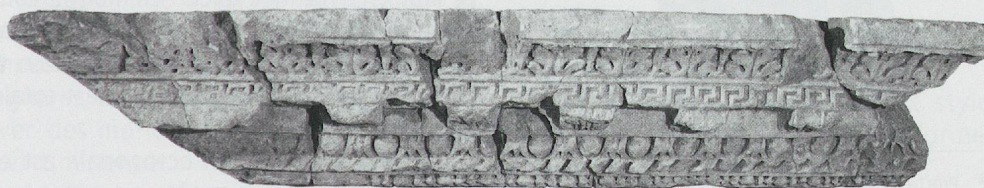
L'attique en retrait et les frontons

L'attique en retrait débute par une plinthe surmontée d'un tore, d'un filet et d'un cavet renversé (fig. 262). Au sommet prend place une corniche modillonnaire aux mêmes caractéristiques que la corniche de rampant sise au-dessus (fig. 263). Elle débute par un rang de perles et pirouettes rondes, que surmontent les denticules carrés. Au-dessus, la ligne

Fig. 260. Décor de guirlande entre les colonnes engagées (N-O2).

Fig. 261. Guirlande entre les colonnes engagées (N-BS2).

Fig. 262. Plinthe de l'attique (N-MD1).



263

Fig. 263. Corniche de rampant du demi-fronton latéral droit (N-CMB6).

Fig. 264. Frise de rampant
(N-FR20).



d'oves montre des oves arrondis bien détachés des coquilles. Celles-ci ne se rejoignent pas, et sont relativement indépendantes du dard intermédiaire, dont l'arête est bien marquée en son centre. Les modillons sont ornés de palmettes à sept branches et d'un motif en faisceau sur le balustre. Les flancs restent lisses. Les soffites sont décorés de fleurons à bouton central dont la forme et le nombre des pétales varient. Un méandre court sur le larmier, qui soutient une doucine droite dotée d'une alternance de feuilles d'acanthé (à deux demi lobes et cinq lobes, et à nervure médiane fortement incisée), et de tiges à nervure bien marquée, dont le pied est caché par les demi lobes d'acanthé contigus. Un bandeau couronne la corniche, haute de 33 cm.

Les frises de rampant représentent des volutes affrontées en S, de part et d'autre de hastes alternativement montantes et descendantes (fig. 264)³³⁴. Des barrettes relient les enroulements ou les tiges elles-mêmes. Le motif est incliné par rapport à la base des blocs, de manière à obtenir un décor vertical malgré la pente du rampant: mais la compen-

sation n'est pas suffisante et les S restent légèrement penchés vers l'extérieur.

Les extrémités inférieures de ces frises sont marquées par des blocs triangulaires, faisant office d'acrotère, qui proposent sur deux faces des volutes couchées, adornées de feuilles d'acanthé sur fond de languettes (fig. 265).

LA PILE

Du sommet de la pile ne subsiste qu'un bloc de frise formant un angle aigu (fig. 266), que sa similitude avec un élément de corniche de la pile du mausolée sud (S-CC4) incite, sans certitude absolue, à restituer en même position. Le décor végétal, où l'on reconnaît deux fleurons enroulés dans des tiges et trois feuilles montantes dont l'une couvre l'angle, évoque un rinceau de type indéterminé.

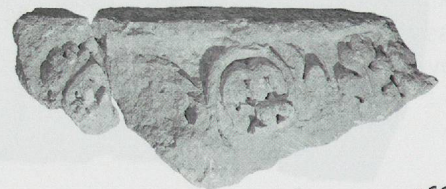


Fig. 265. Élément d'acrotère
au bas de la frise de rampant
(N-FR25).

Fig. 266. Corniche de la pile
(N-FC2).

³³⁴ Proche d'Avenches, le mausolée de Wavre est également orné de volutes affrontées (Bridel 1976). Voir aussi Varène 1964 et Varène 1972.

LA CHAPELLE ET LA FLÈCHE

Le lapidaire n'a livré aucun élément à coup sûr attribuable à la chapelle, dont le plan -octogonal ou carré- demeure incertain et dont le décor, bien évidemment, est totalement inconnu.

La flèche de section octogonale est en revanche bien documentée: entre des bandeaux bien marqués aux arêtes, ses pans



267



268

Fig. 267. Élément de la flèche (N-T4).

Fig. 268. Élément du chapiteau sommital (N-O25).

Fig. 269. Élément de la flèche (N-T2).

sont couverts de tuiles en écailles sculptées (fig. 269) dont la nervure médiane est en général faiblement marquée (fig. 267). Du chapiteau corinthien sommital ne subsistent qu'une volute soutenue par des feuilles aux digitations bien découpées, et l'abaque (fig. 268). Le chapiteau supportait le groupe Satyre Bacchus-Amor (voir p. 248).

possédait un *forum* dès le règne de Tibère³³⁵. Il y avait donc sans doute, à cette époque, des officines locales capables d'assumer un tel boom architectural. Dès lors, même si l'on ne peut exclure cette hypothèse, la construction du mausolée ne nécessitait pas l'intervention d'une entreprise «étrangère».

LE MAUSOLÉE SUD

Les fragments architecturaux du mausolée sud sont nettement plus nombreux que ceux de son voisin. On y dénombre sept catégories de corniche, dont deux modillonnaires, ainsi que deux types de frise architravée et une moulure de base. En outre, plusieurs blocs permettent de restituer les pilastres et les colonnes ornant le monument.

Reflet d'une conception ostentatoire où la frontalité prédomine, la plupart des moulures, frises et corniches ornées de motifs ciselés en façade demeurent lisses sur les faces latérales et arrière.



269

CONCLUSION

Le programme stylistique du monument nord, notamment l'acanthé aux lobes acérés de la corniche N-CMA et des chapiteaux, se conforme parfaitement aux jalons d'époque tardo-augustéenne et julio-claudienne observés en Aquitaine et en Narbonnaise. Il est malheureusement impossible, faute de documents archéologiques, de se livrer à des comparaisons avec des monuments publics de l'*Aventicum* tibérienne.

La ville, qui connut sans doute un développement important dès le début de notre ère,

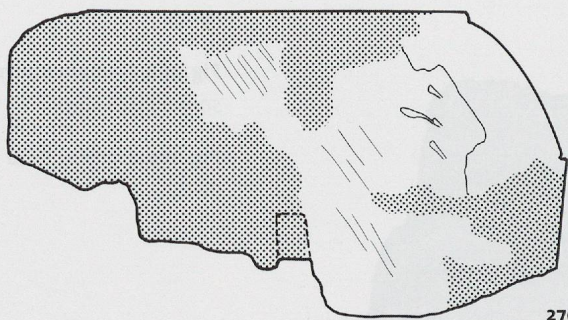
LE SOCLE

Partagée en deux assises, la moulure de base se compose, au-dessus d'une plinthe, d'un quart-de-rond puis d'un listel, d'un tore, d'un listel et d'un cavet renversé (fig. 270 et 271). Au sommet du socle, lui répond une corniche lisse qui présente un talon droit, un filet, une doucine droite et un bandeau (fig. 272).

LE STYLOBATE

Dépourvu de moulure de base, le stylobate est couronné d'une corniche formée

³³⁵ Bossert et Fuchs 1989.



270



271

Fig. 270. *Elément inférieur de la base du socle (S-B56).*

Fig. 271. *Elément supérieur de la base du socle (S-MB1).*

Fig. 272. *Corniche du socle (S-CE2).*



272

d'un talon droit avec rais de cœur en ciseau, d'un filet, d'une doucine droite avec alternance de feuilles d'acanthé et de tiges, d'un bandeau et d'un pan incliné qui sert de transition vers les bases des pilastres (fig. 273). Le rais de cœur présente des feuilles pendantes arrondies et compactes. Le dard s'évase fortement vers le bas et est délicatement rattaché aux feuilles. Sur la doucine droite, les feuilles d'acanthé sont formées de cinq lobes à deux digitations pour les lobes inférieurs et à trois digitations pour les supérieurs, voire cinq pour le lobe sommital. La nervure centrale est profondément incisée et les digitations, qui restent relativement acérées, rappellent celles de l'acanthé de la fin de l'époque julio-claudienne à Saintes³³⁶.

LE CORPS À PILASTRES

Du corps à pilastres ne subsistent que quelques fragments de chapiteaux composites de pilastres engagés qui, s'ils n'autorisent pas une analyse détaillée, permettent d'en saisir l'organisation. Au-dessus de l'astragale, sur une corbeille ornée de languettes, se développe une double couronne de feuilles d'acanthé fort détériorée (fig. 274). Le bas de l'échine ionique est marqué par une rangée de perles et pirouettes, puis par un rang d'oves flanqué des volutes. Le canal de celles-ci est malheureusement illisible, tout comme l'abaque.

La hauteur totale restituée (45 cm), se divise comme suit: 25 cm pour la corbeille, 12,5 pour l'échine et 6,5 pour l'abaque. La configuration métrique et décorative de ces chapiteaux s'intègre dans le cadre d'un groupe provincial ayant influencé la Gaule et la Rhénanie³³⁷.

³³⁶ Tardy 1989, pp. 157-162.

³³⁷ Kähler 1939, pp. 78-82; Tardy 1989, pp. 83-110.



Fig. 273. *Corniche du stylobate (S-CB1).*

273

L'entablement du corps à pilastres est constitué d'une frise architravée et d'une corniche modillonnaire. L'architrave se compose d'une *ima fascia* surmontée d'un rang de perles, d'une *media fascia* que couronne un rang de perles et de pirouettes ovales, et un large listel plat assimilable à une *summa ? fascia*. La transition avec la frise s'opère par un talon droit orné d'un rais de cœur en étrier grossièrement sculpté. Les arcs semi-circulaires ne sont pas jointifs, la fleur pendante est proche d'un dard et la tulipe intermédiaire possède deux feuilles et un pistil triangulaire. Un bandeau marque la fin de l'architrave (fig. 275).

Seuls deux fragments présentent une partie lisible de frise à rinceaux. Ce sont des rinceaux du type «à tiges parallèles», avec des fleurons répartis de part et d'autre de la tige principale. Le seul fleuron conservé (S-FA5) est composé d'un bouton central

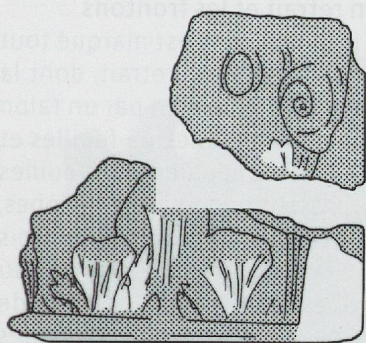
entouré de cinq pétales. Les bractées, vues de dessus, enveloppent les tiges. Une colerette marque la naissance de la feuille, dont le sommet extérieur est sensiblement recourbé. Quatre volutes jaillissent d'une dernière bractée très développée et terminent la frise.

La corniche modillonnaire (fig. 276) débute par un petit listel surmonté d'un rang de perles et de pirouettes en demi-cercle, puis de denticules carrées. Au-dessus, un rais d'oves ovales bien séparées des coquilles, lesquelles ne se rejoignent pas et forment avec le dard intermédiaire un bloc bien compact. Les modillons sont ornés de palmettes à sept feuilles et, sur le balustre, d'un motif double. Les côtés sont lisses. Les soffites carrés accueillent divers motifs floraux à bouton central, tous uniques quant au nombre et à la forme de leurs pétales. Adorné d'une tresse à deux brins,

Fig. 274. Fragment de chapiteau de pilastre engagé (S-O13 et S-O14).

Fig. 275. Frise architravée du corps à pilastres (S-FA5).

Fig. 276. Corniche modillonnaire du corps à pilastres (S-CMA1).



274



275



276

Fig. 277. Corniche de l'attique (S-CD1).



277

le larmier est surmonté d'un filet, puis d'une cimaise décorée d'une alternance de feuilles d'acanthé peu digitées, à trois lobes et deux demi lobes, et de tiges. Un bandeau couronne le tout.

La frise architravée mesure 62 cm de hauteur et la corniche 34 cm. En tenant compte d'éventuelles imprécisions dans l'exécution, il est possible d'esquisser les rapports originels régissant ce corps. La hauteur du chapiteau – qui par ailleurs équivalait à 1,25 fois la largeur du pilastre fixée à 36 cm, et qui est proche de la moitié de la hauteur de l'entablement – représente 1/8 du pilastre.

L'ATTIQUE

Au-dessus des deux groupes à Griffon et Néréide, la corniche de l'attique (fig. 277) débute par un talon droit orné d'un rais de cœur en étrier à l'œillet très nettement détaché. La feuille tombante possède trois lobes, les latéraux à trois digitations, et le central, en forme de pointe, à une ou

deux digitations. Le motif intermédiaire, bien séparé des éléments voisins, se compose d'une tulipe à deux feuilles dotées de quatre ou cinq digitations, entourant un petit bouton sommital. La mouluration se poursuit par un filet et une doucine droite décorée de godrons à lunule bien détachés les uns des autres. Un bandeau complète la corniche.

L'attique en retrait et les frontons

Le registre intermédiaire est marqué tout d'abord par un attique en retrait, dont la corniche (fig. 278) commence par un talon droit orné d'une alternance de feuilles et de calices à quatre sépales. Les feuilles tombantes présentent deux demi lobes, deux lobes et un lobe sommital à trois digitations. Elles sont jointives au niveau des demi lobes. Au-dessus d'un filet de transition, une doucine droite porte des feuilles d'acanthé à nervure centrale très marquée, comptant quatre lobes latéraux à trois digitations et un lobe sommital à cinq digitations, en alternance avec des

Fig. 278. Corniche de l'attique en retrait (S-CA1).



278

tiges fortement évasées et terminées par trois digitations. Un bandeau surmonte le tout.

Les corniches du rampant du fronton de façade présentent le même décor, alors que celles des demi-frontons tournés vers l'arrière de l'édifice, identiques par leur mouluration, sont en revanche dépourvues de décor sculpté.

Sur les corniches court une frise de rampant composée d'une file de volutes affrontées autour de hastes alternativement montantes et descendantes (fig. 279). Des barrettes lient les volutes, soit dans l'enroulement soit sur la tige. Le motif est incliné par rapport à la base des blocs, de manière à obtenir un décor vertical malgré la pente du rampant : mais la compensation n'est pas suffisante et les S restent légèrement penchés vers l'extérieur.

LA PILE

La pile de la chapelle est couronnée par une corniche qui fait aussi office de socle à l'édicule (fig. 280 et 281). Elle débute par un talon droit orné d'un rais de cœur en ciseau aux feuilles tombantes et compactes, rattachées les unes aux autres à leur base. Le dard est libre et s'évase vers le bas. La mouluration se poursuit par un filet et une doucine droite ciselée d'une alternance de feuilles d'acanthé et de tiges. Les feuilles possèdent deux demi lobes à trois digitations et cinq lobes à deux ou trois digitations. La nervure centrale est nettement marquée, une esquisse des nervures latérales étant parfois visible. Les tiges, très minces au départ, sont terminées par trois digitations. Un bandeau et un pan incliné terminent le profil.

Fig. 279. Frise de rampant (S-FR2).

Fig. 280. Corniche de la pile (S-CC4).

Fig. 281. Corniche de la pile (S-CC1).



279



280



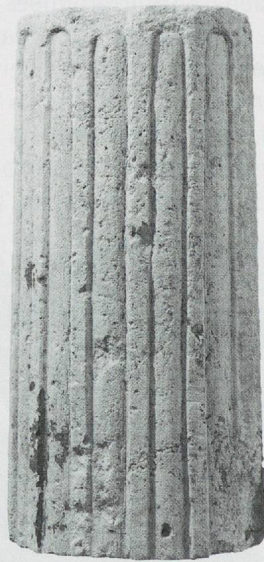
281

Fig. 282. Base de colonne engagée, pilier d'ante de la chapelle (S-09).

Fig. 283. Fût de colonne engagée, pilier d'ante de la chapelle (S-03).



282



283

LA CHAPELLE

De forme carrée, la chapelle comprend une colonnade, des pilastres en face arrière, et un entablement composé d'une frise architravée et d'une corniche. La base des colonnes, haute de 20 cm, est constituée d'une plinthe carrée surmontée d'une petite gorge et d'un tore. Au-dessus d'un listel et de l'apophyse, le fût est lisse dans sa partie inférieure puis rudenté jusqu'au sommet (fig. 282 et 283) Les éléments conservés proviennent des piliers d'ante, qui combinent les trois-quarts d'une colonne et un pilastre, engagé sur l'arrière (fig. 284). Leur division en trois tambours vaut sans doute aussi pour les huit colonnes libres, dont rien ne subsiste.

Fig. 284. Pilastre et colonne engagée, pilier d'ante de la chapelle (S-04).

La fin formelle du fût est marquée par l'apophyse suivi d'un filet et d'un astragale.

Le chapiteau composite (fig. 285) montre une corbeille ornée de languettes, sur laquelle se développent deux couronnes d'acanthé. Chaque côté possède deux feuilles pour la première couronne, une feuille et deux demi-feuilles pour la seconde. La jonction entre colonne et pilastre semble avoir posé un problème au sculpteur, la demi-feuille du second étant contiguë à la feuille centrale de la première. La couronne inférieure présente des feuilles à cinq lobes dont le nombre de digitations varie de trois à cinq ; pour la seconde rangée, seuls trois lobes sont visibles, avec trois à sept digitations. La nervure centrale est marquée en relief, celles des lobes latéraux sont incisées. Le départ de l'échine est orné d'une rangée de perles ovales et de pirouettes en forme de losange. Un rais d'oves se développe entre les volutes.

Sur la colonne, le standard semble être de trois oves par face. L'ove centrale est entourée des coquilles et des dards de part et d'autre ; les oves latérales bordent directement les volutes. Le motif est très resserré, chaque élément n'étant que faiblement détaché, à tel point que sur le côté ne figurent qu'un ove et deux dards. Sur le pilastre en revanche, le sculpteur disposait d'assez d'espace pour border les oves latérales de coquilles et de dards. Supportées par les feuilles d'angle de la deuxième couronne, les volutes font une révolution et demi ; leur centre est marqué par un triangle incisé, leur face avant

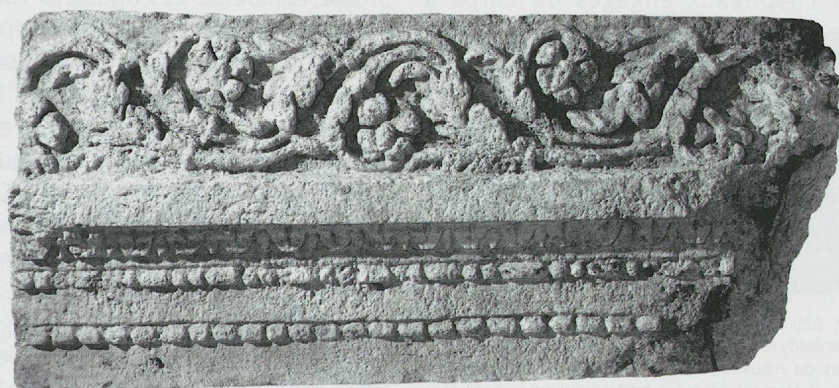


284



285

Fig. 285. Chapiteau de pilastre et colonne engagée, pilier d'ante de la chapelle (S-O11).



286

Fig. 286. Frise architravée de la chapelle (S-FB5).



287

Fig. 287. Frise architravée de la chapelle (S-FB1).



288

Fig. 288. Frise architravée de la chapelle (S-FB3).

est divisée en deux ou sculptée en feuille. Nette évolution par rapport aux chapiteaux du mausolée nord, le canal des volutes a été remplacé par un rang de perles ovales. L'attache des volutes à l'échine, plutôt maladroite, trahit une maîtrise approximative du motif³³⁸. Enfin, l'abaque est orné d'une rangée de languettes et d'un rang de perles ovales entourant le fleuron axial. Le chapiteau composite du «temple rond» d'Avenches, daté du milieu du 1^{er} siècle de notre ère, présente des caractéristiques comparables tant pour la succession des motifs que pour leur réalisation³³⁹.

Restituée à 42,5 cm, la hauteur totale du chapiteau se subdivise comme suit : 27,5 cm pour la corbeille, 10 cm pour l'échine, 5 cm pour l'abaque. La corbeille est proportionnellement beaucoup plus importante que sur les chapiteaux engagés du corps à pilastre³⁴⁰. Une telle disparité sur le même monument ne peut qu'inciter à la prudence envers les schémas directeurs, pas forcément très directifs.

L'architrave possède deux fascès surmontées respectivement d'un rang de perles ovales, d'un rang de perles ovales et

pirouettes rondes, puis d'un listel, peut-être assimilable à une *summa fascia*. Au-dessus, un talon droit orné d'un rais de cœur en ciseau, aux dards pointus non détachés des feuilles, très arrondies, dont les bases se touchent. Un bandeau sommital termine l'architrave (fig. 286).

La frise à rinceaux est organisée différemment à l'avant et à l'arrière, où elle compte quatre fleurons, que sur les côtés où elle en comprend cinq. Chaque face possède ses caractéristiques propres, mais certains aspects sont communs à toutes. Ainsi, le culot d'acanthé axial présente trois feuilles sur une couronne. Les tiges sont toujours rattachées à la feuille centrale. Les bractées principales sont vues de dessus, les secondaires de profil ; elles ne suivent pas l'enroulement du fleuron et possèdent leur propre collerette. Les tiges des volutes, qui doublent toujours la tige principale, sont plus ou moins fines selon les cas, sans motif de liaison, tel que liseron ou ruban. Les fleurs comptent quatre à huit pétales, avec un bouton ou un pistil large et une fois deux feuilles tombantes superposées (fig. 287). Disposées de part et d'autre d'une ligne médiane, elles ne sont que rarement inscrites dans l'enroulement de la tige. La plupart des tiges surgissent de la bractée principale, quelques unes prenant naissance entre deux bractées, moins enveloppantes sur les faces avant et arrière que sur les côtés. Les tiges se terminent toujours par une demi palmette, engainée dans sa partie basse par une bractée

³³⁸ Pour peu que l'évolution constatée à Saintes par Dominique Tardy reflète un phénomène général, les chapiteaux composites du mausolée sud se situeraient alors dans une période de flottement entre les modèles julio-claudiens et la normalisation flavienne (Tardy 1989).

³³⁹ Morel 1992.

³⁴⁰ Le rapport corbeille/échine+abaque s'établit à 5,5 pour la chapelle, contre 3,5 pour le corps à pilastres.



Fig. 289. Corniche modillonnaire de la chapelle (S-CMB5).



290

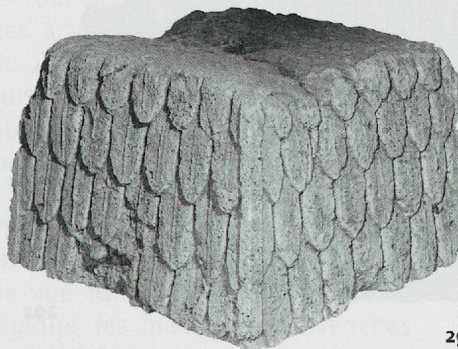
tée, dont le nombre de volutes, recourbées au sommet, varie de deux à trois (fig. 288). Le *ductus* est ample pour les faces avant et arrière, plus resserré sur les faces latérales. Ces variantes de traitement, qui dénotent des mains différentes, étaient sans doute peu visibles, vu la hauteur à laquelle étaient placés ces décors. La frise la plus classique est toutefois positionnée à l'avant: si ses rinceaux sont moins fournis que sur les côtés, elle suit un *ductus* ample et fait preuve d'une bonne cohésion. Il faut signaler ici l'absence de motifs de remplissage tels qu'animaux ou tiges supplémentaires. Même si ces rinceaux ne peuvent être comparés qualitativement à ceux de Narbonnaise, ils restent dans la ligne de ceux d'Arles, de Vaison et de Narbonne³⁴¹. Ils sont en outre conformes à ceux du mausolée voisin. La hauteur de la frise architravée est de 50 cm.

Un rang de perles ovales et de pirouettes en losange débute l'ornementation de la corniche modillonnaire (fig. 289 et 290). Les denticules sont parfaitement carrées. Les modillons sont ornés de palmettes à six feuilles et d'un motif en faisceau, simplifié, sur le balustre. Les soffites sont décorés d'éléments floraux très diversifiés tels que fleurs à deux, trois, quatre ou cinq pétales parfois digités, avec ou sans bouton central, ainsi que des motifs végétaux en spirale ou en forme de papillon. Légèrement porté en avant, le larmier est orné de languettes rectangulaires. Au-dessus, un filet puis une doucine droite où des feuilles d'acanthé, à deux demi lobes et trois lobes peu ou pas digités, mais pourvues d'une nervure centrale très marquée, alternent avec des tiges fines, pratiquement sans renflement. Discernable dans la sculpture des fleurons et des balustres des soffites, l'action de mains différentes apparaît très

nettement dans le traitement de l'acanthé: certaines feuilles sont de forme très grossière, sans digitations, avec un simple trou de trépan pour marquer l'espace entre deux lobes; d'autres sont plus élaborées, même si elles n'atteignent jamais le niveau de précision relevé sur d'autres corniches du monument. L'éloignement par rapport au sol peut expliquer le manque de soin apporté à ce décor, placé pourtant à un endroit hautement symbolique du mausolée. La corniche mesure 30 cm de hauteur.

Chapiteau compris, la hauteur de la colonne équivaut à 8 fois $1/3$ son diamètre, et 7 fois la hauteur du chapiteau. L'entablement s'inscrit 3 fois $3/4$ dans la colonne.

LA FLÈCHE



291

Fig. 291. Élément de la flèche (S-T7).

Le toit est orné de seize rangs de tuiles en forme d'écaillés, comme sur nombre d'autres monuments funéraires. Un bandeau lisse marque les arêtes (fig. 291). Un filet et un astragale assure la transition vers le chapiteau sommital de section carrée, formé de deux blocs (fig. 292). De type corinthien, chaque face est dotée de deux couronnes d'acanthé. Le rang inférieur présente deux feuilles complètes à cinq lobes, et la seconde couronne, qui prend naissance à la base de la corbeille, possède une feuille centrale à trois lobes visibles et deux demi feuilles couvrant les angles. Entre celles-ci émergent deux caulicoles à languettes plates qui supportent des calices de feuilles, lesquels engainent les volutes et les hélices dont l'œil est pourvu d'une petite rosette. Nettement plus développées que sur les chapiteaux composites, les volutes conservent ici leur rôle tectonique de soutien de l'abaque³⁴². Dans l'axe, surgit un calice à bords dentelés, recourbés vers

³⁴¹ Janon 1986.

³⁴² L'utilisation de deux types de chapiteau, corinthien et composite, sur un même monument se retrouve à Cologne (Precht 1975).



292

Fig. 292. Les deux éléments du chapiteau sommital (S-T2, S-T3).

Fig. 293. Pomme de pin sommitale (S-T1).



293

l'extérieur, qui enserme la tige du bouton d'abaque. Au-dessus de l'ourlet de la corbeille, l'abaque est orné de languettes inclinées, à comparer sans doute aux billettes recensées à Saintes et à Cologne³⁴³. Aucun des fleurons, dont la position est encore visible, n'a survécu. La bipartition du décor est nettement marquée: la moitié de la hauteur totale (70 cm) est occupée par les deux couronnes d'acanthé, et le sommet des caulicoles, aujourd'hui disparu, renforçait certainement la césure. L'abaque correspond quant à lui à 1/10 de la hauteur totale. Ces éléments rapprochent ce chapiteau de la série julio-claudienne des exemples de Saintes et de ceux, plus proches, de la basilique de Nyon³⁴⁴.

Le couronnement du mausolée est une pomme de pin entièrement lisse, haute de 100 cm, sur un petit socle cubique (fig. 293). Fréquente sur les restitutions, la pomme de pin sommitale n'est qu'épisodiquement

attestée avec certitude. C'est notamment le cas sur le mausolée circulaire de la Via Appia³⁴⁵.

CONCLUSION

S'il a fait l'objet d'économies d'effort, le mausolée sud n'en offre pas moins des décors d'une grande diversité. Sur deux corniches non modillonnaires, l'ornement inférieur est un rais de cœur en ciseau (S-CB, S-CC), sur une troisième un rais de cœur en étrier (S-CD) et sur une quatrième une alternance de feuilles tombantes et de calices (S-CA). Les deux corniches modillonnaires portent des fleurons et des soffites analogues, mais leurs larmiers diffèrent: l'un est pourvu d'une tresse à deux brins (S-CMA), l'autre de languettes (S-CMB). Et une seule de ces corniches est ornée d'une rangée d'oves (S-CMA). Seule exception à cette variété de décors, les doucines de toutes les

³⁴³ Tardy 1989, pp. 33-46; Precht 1975, fig. 6.

³⁴⁴ Tardy 1989, pp. 33-82; Trunk 1991, p. 108.

³⁴⁵ von Sydow 1977, pp. 241-321 et plus particulièrement pp. 297-298.

corniches présentent une alternance de feuilles d'acanthe et de tiges – sauf celle de la catégorie S-CD, dotée de godrons. Les formes des pirouettes varient elles aussi : ovales (S-FA), en demi-cercle (S-CMA), rondes (S-FB), en losange (S-CMB).

Notons par ailleurs que, sur les registres bien représentés dans le lapidaire, on distingue aisément l'œuvre d'ouvriers d'inégale valeur sur une même assise, voire une même face.

Au plan chronologique, diverses comparaisons conduisent à situer le mausolée sud à l'époque julio-claudienne, vraisemblablement dans une fourchette Tibère-Claude. La contemporanéité des dépôts d'offrandes (voir p. 34) et de l'édifice est donc confirmée.

D'UN MAUSOLÉE À L'AUTRE

Erigés à une quinzaine d'année d'intervalle, les deux mausolées sont très apparentés par leur configuration générale. Mais qu'en est-il de leur répertoire ornemental ?

Globalement, on constate de nettes différences. Bien sûr, les choix du concepteur, qui pouvait à son gré privilégier tel ou tel motif, ne sont pas à négliger. Mais certaines sont trop tranchées pour ne pas traduire une évolution du vocabulaire architectonique.

Quelques motifs très présents sur le mausolée nord semblent tomber en désuétude au profit de nouveaux ornements. C'est le cas du rais de cœur en étrier, remplacé sur le monument sud, à une exception près, par le rais de cœur en ciseau. Le méandre, sur le larmier des corniches modillonnaires du mausolée nord, est lui aussi abandonné, pour une tresse ou pour des languettes.

D'autres décors, en revanche, connaissent la pérennité. Ainsi, les cimaises des corniches (sauf celle de la corniche S-CD du monument sud), sont toujours ornées de feuilles d'acanthe et de tiges alternées. Un motif qui au demeurant semble très apprécié dans nos régions³⁴⁶.

La comparaison entre les frises des deux monuments ne révèle pas la progression qualitative qu'on aurait pu attendre. Les rinceaux du mausolée sud font en effet piètre impression : les digitations des bractées ne sont qu'esquissées, le *ductus*, notamment les palmettes terminales, manque d'ampleur et on relève une faible utilisation de l'espace disponible. Notons par ailleurs que nos mausolées ne suivent pas les schémas qui sur le modèle de l'*Ara Pacis* prévalent en Italie, où la présence de deux tiges parallèles sur l'intégralité du *ductus* paraît disparaître des cartons dès le début de la période tibérienne³⁴⁷. Ce n'est pas là un trait propre à nos monuments, puisque la double tige perdure, tant à Avenches qu'à Nyon, jusqu'à l'époque claudienne en tout cas³⁴⁸. On pourrait en déduire que des artisans, venus s'installer au début du 1^{er} siècle de notre ère sur le plateau suisse, ont continué à œuvrer pendant quelques dizaines d'années sans renouveler leur répertoire.

Ces constatations semblent confirmer le lien, souvent mis en exergue³⁴⁹, entre Narbonnaise et Rhénanie. Du point de vue tant géographique que chronologique, les mausolées d'Avenches – En Chaplix, à mi-distance entre ces pôles, fournissent un jalon important.

Dans un autre registre, la faible qualité des motifs du monument sud rend improbable l'attribution des deux mausolées à une même officine – ou à tout le moins à de mêmes artisans. Le mausolée nord reflète un acquis, une maturité ; l'édifice sud se situe en pleine période de transition. On pourrait y voir les œuvres de deux entreprises locales ou, autre hypothèse, d'un atelier venu spécialement d'Italie ou de Narbonnaise pour édifier le premier mausolée et dont la réalisation aurait été « copiée », quinze ans plus tard, par une officine locale.

datation, discutée, est située entre la fin du règne de Néron et le début de l'époque flavienne.

³⁴⁷ Schörner 1995, pp. 46-72.

³⁴⁸ Rossi et al. 1995, pp. 117-132.

³⁴⁹ Voir entre autres Kähler 1939 et Trunk 1991.

³⁴⁶ On peut citer comme exemples chronologiquement proches : le portique de l'*area sacra* du *forum* de Nyon construit à l'époque de Claude et le temple de Schönbühl à Augst dont la